Séance plénière : l'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 26/05/2020

Saisine liée : L'IMPACT DES INFRASTRUCTURES DE RÉSEAUX DANS L'ÉCONOMIE

Revoir l'intégralité de la séance

Avis présenté par **Fanny Arav,** rapporteure au nom de la section des activités économiques présidée par **Delphine Lalu**.

Télécharger la fiche de synthèse
Télécharger le projet d'avis

Les infrastructures de réseaux répondent **aux besoins essentiels des personnes**. Elles sont également indispensables au développement, à la croissance, à l'attractivité des territoires ainsi qu'à la compétitivité de nos économies.

Connaissant depuis une trentaine d'année une même trajectoire d'ouverture à la concurrence sous l'égide de l'Union européenne, les grands réseaux d'énergie, de transports et de télécommunications doivent aujourd'hui **relever les grands défis du siècle que sont la transition écologique et la révolution numérique**, alors même qu'ils éprouvent des difficultés à lancer leur modernisation.

Les besoins de financement sont gigantesques, qu'il s'agisse de moderniser les infrastructures existantes ou d'investir dans de nouveaux projets.

Dans un contexte financier et macro-économique fragilisé, **la relance via une politique infrastructurelle renouvelée sera,** de par ses effets de levier notables, **bénéfiques pour l'ensemble des acteurs économiques**.

Pour répondre à ces enjeux, le Cese souhaite dans ce projet d'avis réaffirmer la nécessité d'une ambition nationale, portée par une vision stratégique forte, dénie dans la concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Cet avis a été adopté par 177 voix pour, 1 contre, et 1 abstention

La séance plénière a débuté par la présentation de **la contribution du CESE au Programme national de réforme (PNR) 2020** par Paul Fourier, rapporteur au nom de la section des affaires européennes et internationales présidée par Jean-Marie Cambacérès.

© - copyright CESE - Novembre 2026